



Chers chargeurs,

L'expédition de la première exportation du Cameroun vers l'Algérie sous le régime de la ZLECAF restera à jamais gravée dans les annales des échanges commerciaux entre ces deux pays. Cette opération symbolise un tournant majeur dans la circulation des marchandises en Afrique au travers du démantèlement douanier. Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) qui préside le Sous-Comité ad-hoc chargé de faciliter la mise en œuvre de l'initiative sur le commerce guidé de la ZLECAF, y a joué un rôle prépondérant à travers plusieurs actions sur le terrain.

Dans sa mission de promotion du commerce extérieur au Cameroun et d'encadrement des opérateurs économiques, le CNCC a remarquablement été présent aux grands rendez-vous économiques du mois de Juillet à savoir la 13^{ème} édition du Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) et la 15^{ème} édition de la Foire Transfrontalière d'Afrique Centrale (FOTRAC) à Ebolowa et le lancement du marché périodique de Ngoulentang au Centre de vie CNCC de Ngoulentang.

La présente Lettre du Chargeur revient également sur la désignation du Directeur Général du CNCC en tant qu'Arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris (CAMP). Le lancement de la nouvelle attraction numérique du Musée Maritime de Douala, la « Case des Tempêtes » et la « Visite virtuelle au Musée » aura également retenu l'attention des passionnés de la culture.

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC

ZLECAF

LA PREMIÈRE EXPORTATION DU CAMEROUN VERS L'ALGÉRIE



- ZLECAF: Le Cameroun exporte une cargaison de lingots d'aluminium vers l'Algérie**

- FOTRAC-2024: Le CNCC au rendez-vous transfrontalier d'Ebolowa**

- SAGO: Les missions, réalisations et projets du CNCC présentés au Salon**

- Le CNCC réunit les producteurs de denrées locales au Centre de Vie CNCC de Ngoulentang**

- MMD: Des attractions virtuelles pour booster son offre au profit du public**

- M. Auguste MBAPPE PENDA, Arbitre de la Chambre Arbitrale de Paris**

Première exportation

Le Cameroun exporte une cargaison de lingots d'aluminium vers l'Algérie.



Opération de chargement

Le 05 juillet 2024, le Cameroun a procédé au Port de Douala à l'exportation de sa première cargaison conteneurisée vers l'Algérie sous le régime de la ZLECAF. Cette cérémonie qui s'est déroulée au Terminal à conteneurs du Port de Douala était présidée par M. Luc Magloire MBARGA ATANGANA, Ministre du Commerce et Représentant du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en présence de plusieurs invités. Cette cargaison de 99,490 lingots d'aluminium produite par l'entreprise camerounaise ALUCAM avait été commandée par la société algérienne, ALFILECT, spécialisée dans la fabrication des câbles électriques. M. Auguste MBAPPE PENDA, Directeur Général et Président du Sous-Comité Ad-hoc chargé de faciliter la mise en œuvre de l'initiative sur le commerce guidé de la ZLECAF fut chaleureusement félicité par le Ministre du Commerce pour le rôle joué dans cette opération. « **Le Sous-Comité adresse à cet effet ses sincères félicitations à ALUCAM-Cameroun et à ALFILECT-Algérie pour ce rêve devenu réalité** », a déclaré le Directeur Général du CNCC lors de son allocution. A titre de rappel, c'est au cours de la Foire Intra-Africaine (IATF) tenue du 09 au 15 novembre 2023, au Caire en Egypte que va naître le partenariat entre ALUCAM et la société ALFILECT qui recherche un fournisseur d'aluminium. A cette occasion, le CNCC avait entièrement pris en charge le déplacement de sept (07) PMEs et chargeurs camerounais pour le Caire afin de leur donner la possibilité de nouer des partenariats dans le cadre des produits locaux. La cérémonie de ce jour au Port de Douala marque ainsi le début des échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Algérie sous le régime préférentiel de la ZLECAF.

La participation du CNCC

Le CNCC au rendez-vous transfrontalier d'Ebolowa.



Photo des participants

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC**) a activement pris part cette année à la XV^e édition de la Foire Transfrontalière Annuelle de l'Afrique Centrale (**FOTRAC**) qui s'est déroulée du 08 au 21 juillet 2024 à Ebolowa. La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée **M. Félix NGUELE NGUELE**, Gouverneur de la Région du Sud. Il était assisté de **Mme Brusil Miranda METOU**, Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de **M. Jules DJEKI**, Gouverneur de la province de Wouleu-Ntem au Gabon. La FOTRAC est une foire qui s'engage à promouvoir le commerce intra-africain, la présente édition a accueilli une centaine de participants et de nombreux stands d'exposition de produits locaux issus des pays présents. L'édition-2024 avait pour thème, « **Faciliter les échanges, favoriser les voies de dialogue et la coopération transfrontalière pour le développement socio-économique et culturel en Afrique à l'ère de la ZLECAF** ». Outre le Cameroun, plusieurs pays étaient présents à la FOTRAC 2024, à savoir la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Tchad, la RCA, le Congo, le Sénégal, le Mali, la RDC, le Nigéria et le Ghana. Dans l'optique d'accompagner les PMEs, le CNCC a entièrement pris en charge la participation à la FOTRAC des femmes de la Fédération des Unions des Groupes d'Initiative Commune des Transformatrices des Produits Agricoles (**FUTRAC**). Ces dames ont profité de cet encadrement pour exposer, dans le stand du CNCC, une trentaine de leurs produits « **made in Cameroon** » de différentes variétés : Baileys de manioc, mangues séchées, tapioca fruité, chips de manioc, safou déshydraté... Au terme d'un concours organisé à la FOTRAC-2024, la FUTRAC a remporté au total douze médailles dont 05 en or, 04 en argent et 03 en bronze.

Foire

Le CNCC au SAGO

Les missions, réalisations et projets présentés au Salon.



Le Directeur Général de la SIC au stand du CNCC

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a participé du 20 au 27 juillet 2024 à Yaoundé à la 13^{ème} édition du Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO), placé sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ouvert par M. Emmanuel René SADI, Ministre de la Communication, le SAGO-2024 avait pour thème principal « **Gouvernance et Amélioration des conditions de vie des citoyens** ». Plusieurs membres du Gouvernement dont M. Emmanuel René SADI ont été reçus dans le stand du CNCC par M. Christopher AGWAGWA, Chef de la Division de la Communication et des Relations Publiques. A cette occasion, il a été présenté aux visiteurs les projets du CNCC sur la construction des infrastructures de facilitation des échanges et la présence effective du CNCC dans les 10 régions du Cameroun. Dr SARDAOUNA AHMADOU, Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) et M. Patrice MELOM, Directeur Général du Port Autonome de Kribi et bien d'autres visiteurs ont salué l'ensemble des réalisations du CNCC en faveur de la facilitation des échanges et de la promotion du commerce extérieur au Cameroun.

Commerce

Lancement du marché périodique de Ngoulementanga

Le CNCC réunit les producteurs des denrées locales pour leur écoulement



Vente des produits

L'esplanade du Centre de vie CNCC de Ngoulementang dans la région du Centre a abrité du 26 au 28 juillet 2024, le premier marché périodique du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC). La cérémonie d'inauguration était présidée par M. Auguste MBAPPE PENDA, Directeur Général du CNCC assisté de M. François ETAPA, Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, des autorités administratives et des élites locales. Dans sa mission d'assistance des opérateurs économiques et d'encadrement des promoteurs du « **made in Cameroon** », le CNCC s'est tourné vers les femmes rurales dudit département en vue de les soutenir et faciliter les échanges commerciaux. Des centaines de femmes issues de plusieurs associations féminines du Département de Nyong et Mfoumou ont eu l'opportunité de faire connaître la richesse et la variété des produits du terroir. Cette occasion leur a permis d'écouler leurs produits vivriers naturels et transformés, entre autres le plantain, le manioc, la banane, les ananas, les noix de palme, le poisson d'eau douce. Les Présidentes du Réseau des Associations Féminines de l'Arrondissement d'Ayos, Mme Simone MIYONO et de l'Association des Bayam Sellam du Cameroun, Mme Marie MBALLA BILOA, ont remercié le CNCC pour cette heureuse initiative. Le CNCC envisage de faire de ce marché périodique un rendez-vous qui se tiendra chaque dernier jeudi du mois.



Culture

Du nouveau au Musée Maritime de Douala

Des attractions virtuelles pour booster son offre au profit du public.



Expérimentation de la Case des Tempêtes

Le 1^{er} juillet 2024, le Musée Maritime de Douala a procédé au lancement de ses deux nouvelles attractions, à savoir la « **Case des Tempêtes** » et la « **Visite virtuelle du Musée** », en présence de M. Auguste MBAPPE PENDA, Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) et de M. Mauro BATTISTELLA, Consul Honoraire d'Italie à Douala. Pour marquer cet évènement, M. Auguste MBAPPE PENDA et M. Mauro BATTISTELLA ont procédé à la coupure du ruban symbolique, puis pris place dans la « **Case des Tempêtes** » pour expérimenter en 3D une balade en haute mer avec toutes ses sensations. La deuxième attraction, « **Visite virtuelle au Musée** » est une suite logique des expositions physiques en termes de photographies sous le guide d'un avatar. Au sortir de cette expérience singulière, le Consul Honoraire d'Italie à Douala a adressé des félicitations au Directeur Général du CNCC pour cette réalisation au profit des différents publics.

Promotion

Chambre Arbitrale de Paris

M. Auguste MBAPPE PENDA, Arbitre de la Chambre Arbitrale de Paris.



M. Auguste MBAPPE PENDA

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), M. Auguste MBAPPE PENDA est désormais inscrit au rang des arbitres à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris (CAMP). Il est à cet effet le tout premier Camerounais arbitre de cette organisation professionnelle et désigné comme arbitre praticien de cette organisation professionnelle qui propose aux acteurs du commerce maritime des solutions à l'amiable aux éventuels litiges. Cette désignation tient compte de la longue expérience du Directeur Général du CNCC et des séminaires internationaux organisés par le CNCC en vue de la maîtrise du Droit maritime..

CNCC, votre Partenaire!

La Lettre du Chargeur

Siège : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.
B.P. 1588, Douala.
Tél. : (237) 233 43 67 67 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.
Email : info@cncc.cm, Website : www.cncc.cm.
Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA.
Redacteur en Chef : Théodore Roger DIPPAH KAYESSE.
Ont collaboré à cette édition : Christopher AGWAGWA, Luc NDOB,
Stella NKAMA, Randolph NJUME, Junior OKOUMAMA, Fabien IAMIROUGOU,
Jean Marcel HELL, Vanessa MELLA KAMDEM.
Stageires: NGO NGUE H., NDOUMBE K., MOMPOUTH A., EWANE S., NSANGOU F.
Impression : Harmony Poly Business.

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Bureau de Paris - France
3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris
Tél : +33 (0)142617924/+33 (0)183879629
representation@cncc.cm

Antenne régionale du Sud - Kribi
Tél. : (237) 222 46 16 37
antennesud@cncc.cm

Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé
Tél. : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38
surregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre - Yaoundé
Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285
antennecentre@cncc.cm

Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousséri
Tél. : 696 12 99 13
antenneextremenord@cncc.cm